

Suivi des plages 2024

Fiche communale de Marseillan

Informations générales

Commune : Marseillan

Maire : Yves Michel

Intercommunalité : Sète Agglopôle Méditerranée (SAM)

Président : François Commeinhes

Stratégie locale (SLGITC) : en cours d'élaboration par SAM

Ouvrages actuels sur le littoral : 2 digues portuaires ; 1 cordon en enrochements

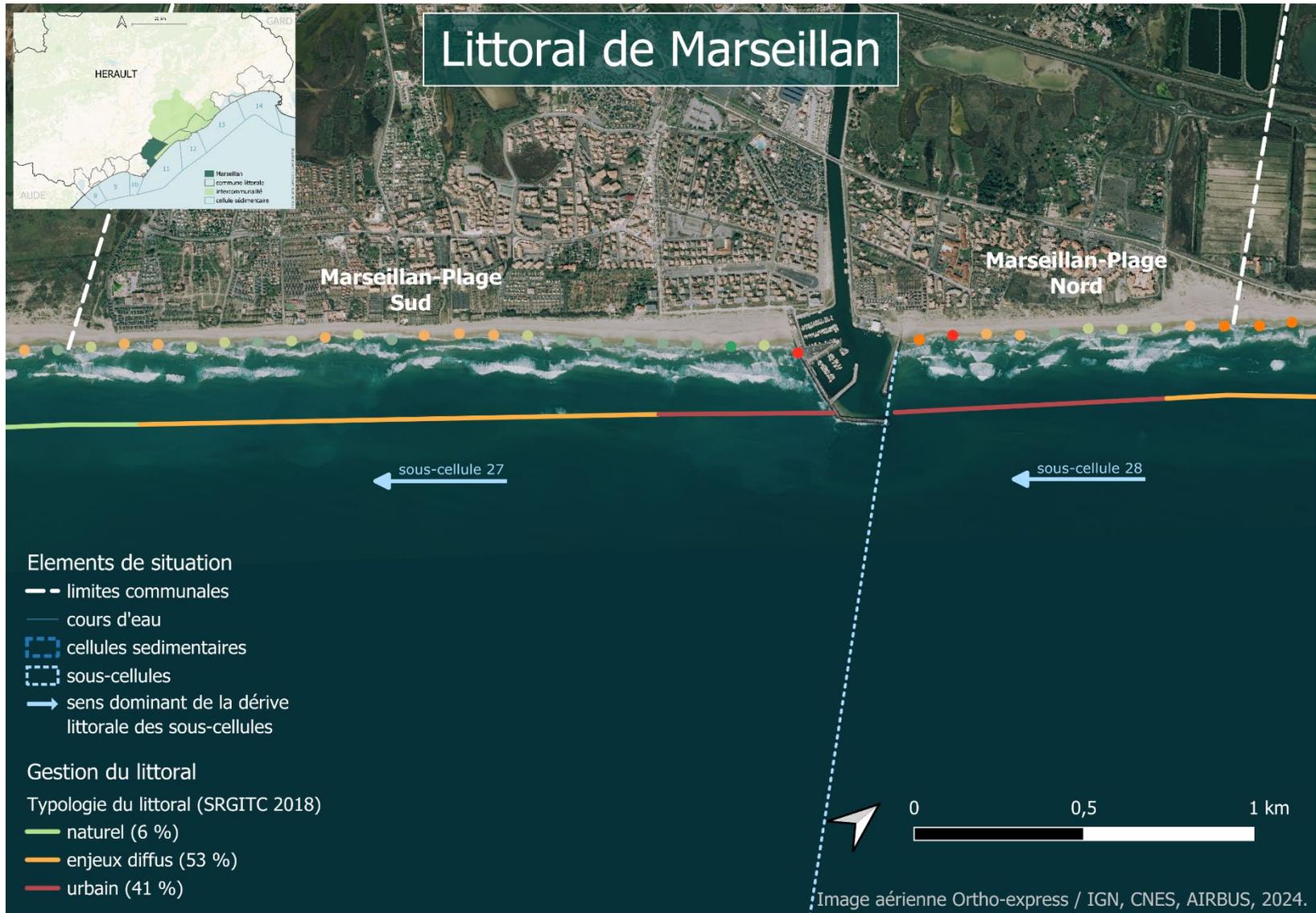
Linéaire côtier : 3 358 m

Cellule sédimentaire 11 « Digue Richelieu – Lazaret » (découpage de la MIAL de 2003)

Sous-cellule sédimentaire 27 et 28 (découpage de Brunel de 2013)

Type d'espaces littoraux : 41 % urbain, 53 % avec enjeux diffus et 6 % naturel (découpage de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) de 2018)

Situation générale



Analyse morphodynamique du littoral de la commune

Les transports longitudinaux de sable le long du littoral de Marseillan-Plage se font du nord-est vers le sud-ouest.

Le littoral de Marseillan présente au nord des plages relativement larges et des cordons dunaires entretenus et protégés. Le réaménagement du lido de Sète à Marseillan (rechargement, boudins géotextile immergés, ecoplage, restauration dunaire) a rendu cette portion du littoral en bon état morpho-sédimentaire (plage large dissipatrice de houle, mouvements transversaux de sédiments, profil de plage équilibré...).

Au sud du port, les plages sont plus fines et les campings sont souvent protégés par des enrochements frontaux, ce qui empêche le développement d'un cordon dunaire homogène.

Grandes tendances sédimentaires

Les cellules sédimentaires sont "des portions de côte à l'intérieur desquelles les circulations sédimentaires, contrôlées par la dérive littorale (courant d'intensité variable en fonction de l'énergie des vagues, capable de déplacer les sédiments le long de la plage) ont un fonctionnement autonome par rapport aux portions voisines" (BRGM, 2015).

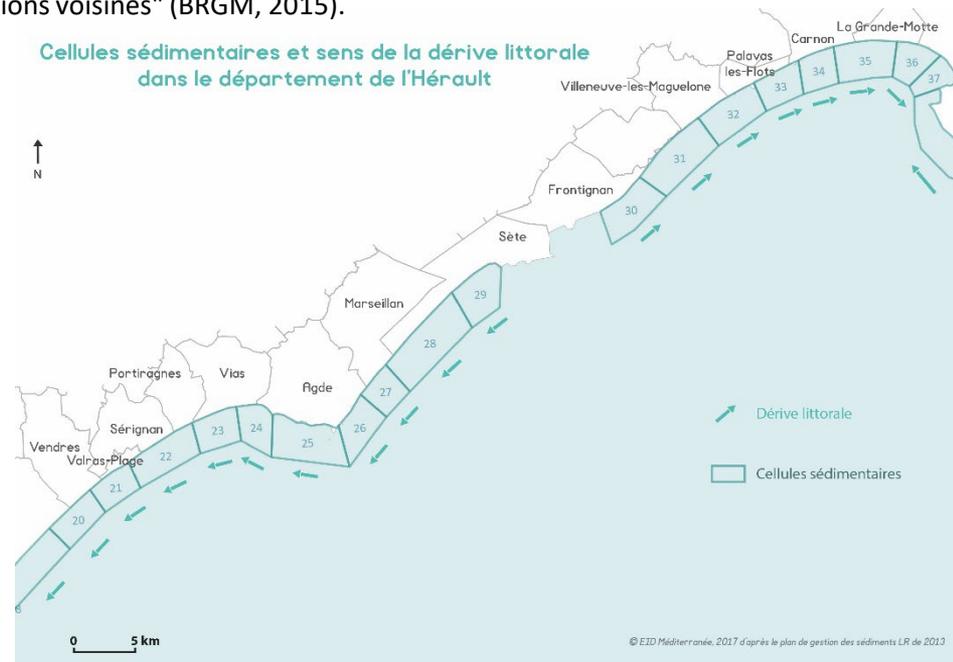
Le littoral de Marseillan-Plage est couvert par deux cellules au comportement différent.

Cellule 27 "Port Ambonne-Marseillan"

Cette cellule sédimentaire, qui était en gain de sédiments entre 1895 et 1984, présente une tendance de forte érosion depuis 1984. À partir de cette date, les pertes sont estimées à 27 000 m³/an (entre 0 et -8 m).

Cellule 28 "Marseillan-Château Villeroy"

Le trait de côte de cette cellule sédimentaire subit un recul constant depuis 1895. Actuellement le taux de recul du trait de côte est le plus élevé observé depuis cette date. Depuis 1984 il a été multiplié par 4, les pertes atteignant 91 000 m³/an (entre 0 et -8 m).



Principaux évènements météo-marins 2024 sur le département de l'Hérault

Sur l'année 2024, à l'échelle du littoral héraultais, on comptabilise trois coups de mer (deux printaniers et un automnal) et deux tempêtes de printemps. Les hauteurs significatives (la moyenne des hauteurs mesurées entre crête et creux du tiers des plus fortes vagues) de ces événements ont variés entre 3 et 4,6 m. Globalement c'est principalement la tempête de fin mars qui a eu des impacts sur la morphologie du littoral de toute le département.

On différencie un coup de mer par sa hauteur significative entre 3 et 4 m d'une tempête dont la hauteur significative dépasse les 4 m avec une durée équivalente ou supérieure à 24h. En général, une tempête aura plus d'impact qu'un coup de mer sur la morphologie littorale mais ce n'est pas systématique tout comme le fait qu'un évènement météo-marin provoque plus généralement de l'érosion mais peut également apporter du sable sur la côte.

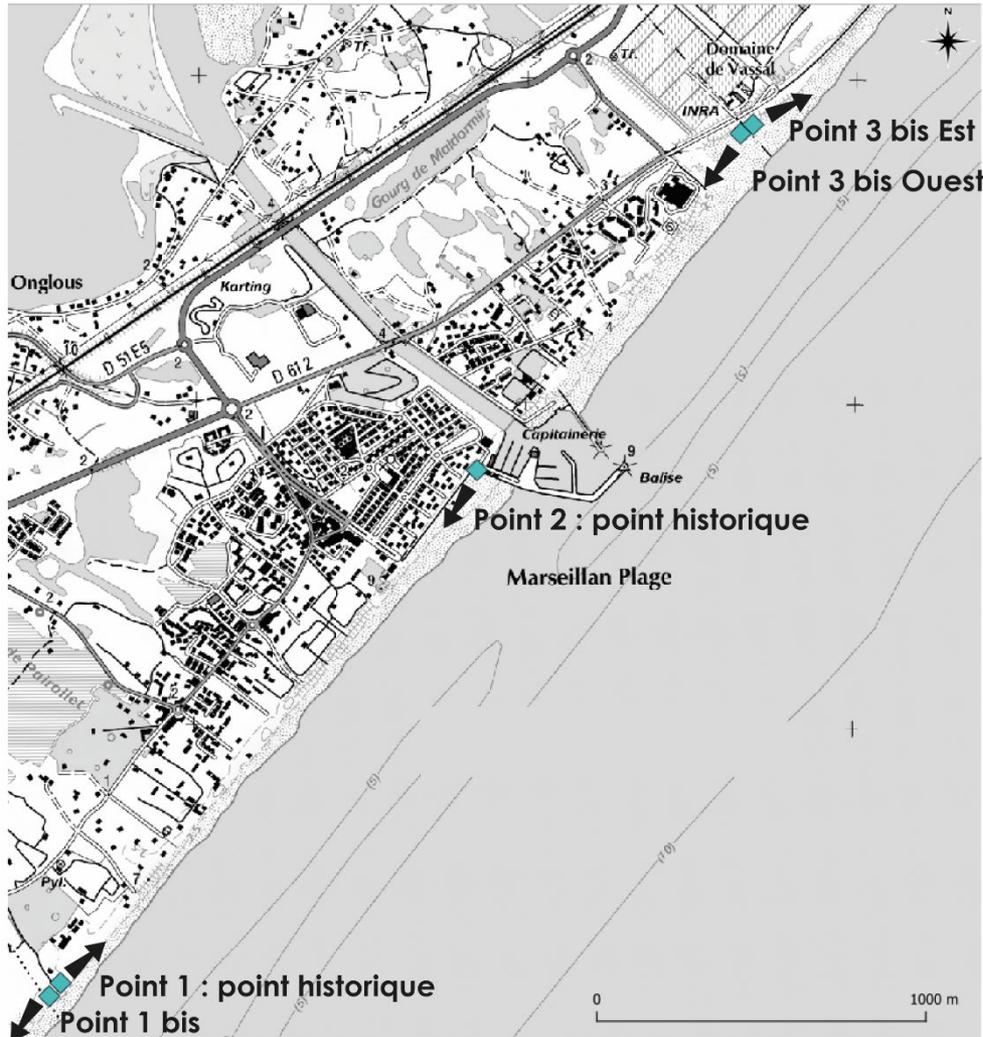
Le Département de l'Hérault et le pôle littoral de l'EID Méditerranée participent également au réseau tempête mené par le BRGM dont les données [sont accessibles ici](#).

Evènement	Date	Hauteur Significative mesurée (bouée de Sète)	Secteur touché
Coup de mer	03/03/2024	3 m	Peu d'impact
Tempête Monica	10/03/2024	4,3 m	Peu d'impact
Tempête	26/03/2024	4,6 m	Tout le département
Coup de mer	27/04/2024	3,3 m	Plutôt l'est
Coup de mer	09/10/2024	3,2 m	Peu d'impact

Suivi photographique

Sur Marseillan, cinq points photos sont établis et font l'objet d'un suivi.

Rappel : en 2020, le suivi photographique a évolué, certains points stables ont été retirés et certains ont été ajoutés sur des secteurs plus intéressants en termes de dynamiques.



Sur le littoral départemental, 45 points photographiques sont suivis chaque année avec une méthodologie : les points de suivis sont fixes, avec des repères cadrant les photos. Ils sont présentés dans le document « **Suivi photographique du littoral de l'Hérault** ».

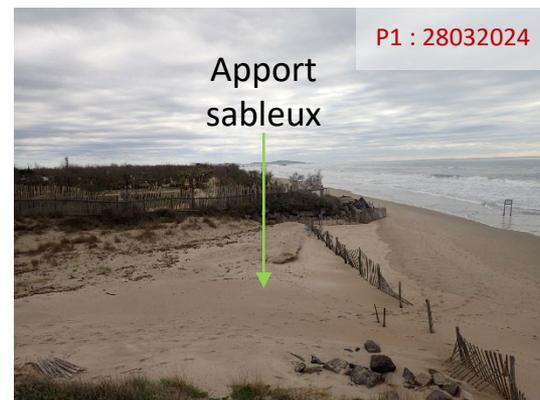
Chaque année, 4 campagnes photos sont réalisées (état début d'année en janvier, état sortie d'hiver en mars, état avant été en juin, et état après été une fois que les paillottes sont démontées (octobre). Une campagne peut être ajoutée en cas d'évènement météo marin important et si les conditions le permettent (dans ce cas, tous les points photos ne sont pas forcément effectués).

Dans ce document, ne sont présentées que les photos les plus parlantes et l'ensemble des photos est disponible au niveau de la base de données départementale.

Cette année les campagnes photos ont été réalisées les :

- 8 janvier 2024
- 9 février 2024 (suivi partiel tempête)
- 28 mars 2024
- 6 juin 2024
- 21 octobre 2024

Point 1



Au niveau de la limite communale sud-ouest de Marseillan, en direction du nord-est, la plage, adossée aux enrochements du camping, montre une largeur variable d'une année sur l'autre (sans disparaître complètement). Début 2019 une ligne de ganivelles (visible au premier plan) a été installée au niveau de la réserve naturelle du Bagnas pour fermer l'accès de l'ancien grau du Rieu au public. Ces ganivelles ont été ouvertes (dégradation humaine) durant la saison estivale 2023. Entre janvier et mars 2023, des ganivelles de mise en défens ont été installées au niveau des rochers du camping "les Méditerranées".

Les coups de mer du 19 au 24 octobre 2023 n'ont pas occasionné de dégâts remarquables sur le littoral de Marseillan, on remarquera toute de même que la plage a disparu sous les vagues lors de cet événement car la laisse de mer est visible jusque dans l'accès fermé ; de même pour les coups de mers du mois de mars 2024, qui ont également apporté du sable.

Point 1 bis



Ce point récent permet de suivre le secteur de Marseillan sud, en direction d'Agde et des plages d'Héliopolis. Pas d'évolution significative pour le moment. On peut noter la présence de canne de Provence sur le cordon dunaire, espèce envahissante.

Point 2



Au niveau du port de Marseillan le secteur reste assez stable. Trois lignes de ganivelles ont été installées successivement depuis 2012 afin de piéger le sable et limiter l'ensablement de la promenade située derrière le cordon. Le sable piégé s'est progressivement végétalisé, d'abord le plus proche de la dune existante, et depuis 2020, dans le casier de ganivelles le plus proche de la plage. Au mois d'octobre 2022, la végétation est nettement plus homogène que les années précédentes à la même période. Au printemps 2023 et 2024, les rochers permettant de bloquer l'accès à la plage lorsque nécessaire, ont été entreposés entre les ganivelles et la végétation, perturbant le milieu. La mise en défens du cordon au niveau des accès-plage a également été renouvelée au mois de mai 2024.

Point 3 bis ouest



Ce point récent permet de suivre une forme de dégradation particulière due au vent appelée caoudeyre (terme gascon qui signifie chaudron ; zone dunaire dépourvue de végétation, à l'arrière-plan). La photo est prise au niveau de la plage nord de Marseillan, permettant de suivre la plage et le développement de la végétation dunaire visuellement ; pas d'évolution notable, mais il semble que la végétation s'est un peu développée depuis le début du suivi.

Point 3 bis est



Le point 3 bis est permet d'étudier la dune de Marseillan de la plage nord. Ce secteur semble assez stable et la végétalisation de la dune est homogène.

Evènements marquants sur le littoral communal depuis le début des suivis

- Le cordon dunaire sud est souvent dégradé lors des coups de mer, des talus en enrochements ont été mis en place devant certains campings. Les tempêtes de 2003 ou encore mars 2018 ont provoqué le déchaussement de la majorité de la mise en défens du littoral marseillanais. Certaines ganivelles ont pu être réutilisées et d'autres remplacées, et elles font l'objet d'un entretien régulier.
- Bien que le cordon dunaire soit plutôt stable le reste du temps, des réparations sont réalisées régulièrement afin de maintenir une mise en défens correcte ; les accès-plages ont été réaménagés en 2024.
- Une reconstitution dunaire a été réalisée sur le cordon au nord du port en 2015. Un maillage en ganivelles a été installé afin de piéger du sable et élargir le cordon parsemé de dépressions. Des accès sauvages reliant des campings ou des résidences à la plage ont été fermés.
- Quelques travaux ont été effectués, notamment près de la limite communale avec Sète : renouvellement de la mise en défens et de l'encadrement des accès ainsi que de leurs platelages en bois, mais également fermeture d'accès permettant d'éviter une interruption du cordon. La route qui rejoignait Sète jusqu'en 2014, se termine dorénavant au bout de la limite communale et sert d'accès uniquement pour le Domaine de Vassal, avant de se prolonger en voie verte le long du lido (la route ayant été déconstruite et reculée contre la voie ferrée).

Ces données ont fait l'objet d'un travail de synthèse en 2024, disponible sur le site de l'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral (<https://odee.herault.fr/>)

Evènements météo-marins

Après les tempêtes et coups de mer des mois de mars et avril, beaucoup de bois flotté s'est accumulé sur la plage de Marseillan, principalement au sud de la digue ; les services techniques communaux se sont occupés de son ramassage et de son stockage (sur un terrain au lieu dit "Maldormir" près de l'Etang de Thau).



Photographies du 11 avril 2024

Travaux

De janvier à mai 2024, le pôle littoral de l'EID Méditerranée a effectué des **travaux de remplacement des ganivelles de mise en défens et de platelages** sur la plage nord dans le cadre de son marché avec Sète Agglopolie Méditerranée. Par exemple, l'accès 79 a été fermé, et le platelage de l'accès 80 refait à neuf comme le montrent les photographies ci-dessous.



Novembre 2023



Janvier 2024



Novembre 2023



Janvier 2024

Au printemps 2024, ce sont les accès de la plage urbaine au sud du port qui ont été remis à neuf avec mise en défens et platelage en bois.



Avril 2024



Mai 2024



Avril 2024



Mai 2024

Des bacs en bois ont été installés sur les accès plage Sud, de mai à octobre ; ils servent de bacs à jouets l'été et de bacs à marées l'hiver (pour les déchets ramenés par les coups de mer).



Juillet 2024

Actualités diverses

Le tracé du futur sentier littoral en concertation :

« Le Syndicat mixte du bassin de Thau lance l'opération "Expédition Zéro lagune de Thau" à destination des habitants du territoire. À cet effet, il initie trois dates de concertation avec les habitants [...] afin de les accompagner pour aborder, chemin faisant, le contexte et les enjeux du futur sentier du littoral.

Les services de l'État ont mandaté le SMBT pour identifier un tour pédestre de la lagune de Thau, autrement appelé sentier du littoral. Un bureau d'études identifie les contraintes et les avantages de chaque itinéraire, en concertation avec les acteurs locaux afin d'évaluer les contournements et les aménagements nécessaires. »

« Le sentier pédestre autour de la lagune se déploiera progressivement en 2025 et 2026 pour les premiers aménagements. Les communes et acteurs pourront alors se saisir de ces travaux de préfiguration, les ajuster et proposer des solutions adaptées tout au long de l'itinéraire.

La démarche que le SMBT a souhaité entreprendre est une approche sensible, capable de créer une concertation entre habitants et professionnels. Le processus "Expédition Zéro" est déployé en collaboration avec l'association Merversible : des acteurs culturels, dotés d'une expérience en termes de performances itinérantes en rapport à l'eau. »

Source : midilibre.fr